



Le PASS CULTURE individuel pour tous les jeunes à partir de 15 ans

publié le 22/03/2022

Le Pass-Culture individuel est ouvert pour chacun dès 15 ans.

Le montant s'élève à 20 euros à 15 ans révolus (date d'anniversaire).

Le crédit se réactive à chaque date anniversaire : 30 euros l'année des 16 ans et 17 ans et 300 euros à dépenser en 24 mois à partir de 18 ans révolus.

<https://pass.culture.fr/>

1. Télécharger l'application gratuitement sur son téléphone <https://pass.culture.fr/nosapplicat...> ou se connecter au site Pass Culture par ordinateur. Il faut alors remplir un dossier d'inscription.
2. Se munir de ses identifiants EduConnect (disponibles auprès de son établissement) et créer un compte.
3. Ouvrir des droits grâce à ses identifiants EduConnect.
4. Utiliser son crédit en achetant des produits culturels. *

Dès que vous êtes identifiés, votre crédit est généré.

ACTIVER LA GÉOLOCALISATION pour découvrir quelles sont les offres culturelles à proximité de chez vous.

Vous faites vos choix complètement librement selon les centres d'intérêt qui sont les vôtres.

Votre choix est l'équivalent d'une pré-réserve pour laquelle vous allez recevoir un QR CODE (en fait ça fonctionne comme une billetterie en ligne). Vous devrez présenter ce QR CODE en allant au concert, en librairie, au cinéma...

* Restriction aux moins de 18 ans, pas d'accès aux jeux vidéo, pas d'accès aux abonnements (deezer, spotify, netflix...).

Portfolio

